

Ecrit par le 11 février 2026

Vaucluse, le Conseil départemental propose aux élus la visite de logements abordables



Le Conseil départemental de Vaucluse a convié près de 60 élus Vauclusiens, représentants d'EPCI (Etablissement public de coopération) et acteurs de la construction à visiter des logements abordables exemplaires, des opérations remarquables réalisées par des bailleurs sociaux publics ou privés en cœur de villes et villages à Apt, Avignon, Bonnieux, Cheval Blanc, Lacoste et Maubec.

«C'est la 3^e année que nous organisons des visites de logements abordables dans le département pour permettre de faire découvrir aux élus ce qui se fait, détaille Corinne Testud-Robert, vice-présidente au Conseil départemental de Vaucluse en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse. Par exemple, à Maubec des logements ont trouvé leur place au-dessus d'un magasin installé en rez-de-chaussée. Ces réhabilitations conçues avec des matériaux de grande qualité se font, souvent, en cœur de moyen et petit village. Vu de l'extérieur les gens ne font pas la différence entre une habitation lambda et un logement social. L'objectif de ces visites ? Faire prendre conscience aux élus que de telles

Ecrit par le 11 février 2026

constructions ou réhabilitations de qualité sont tout aussi possibles chez eux. Cela permet de maintenir les jeunes ayant un emploi à proximité dans le village tout comme les personnes âgées, avec une habitation adaptée à leur besoin le tout corrélé à des loyers abordables.»

Des logements qualitatifs aux loyers abordables

«Ces opérations sont conçues et réalisées avec des bailleurs sociaux publics comme Vallis Habitat, bailleur social du Conseil départemental et également Grand Delta Habitat bailleur privé, chacun présentant ses réalisations suivant ses spécificités comme par exemple à Maubec où l'accent a été mis sur des commerces en rez-de-chaussée avec des logements associés à l'étage tandis que Cheval Blanc a souhaité mettre l'accent sur les seniors en partenariat avec l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) pour permettre aux personnes qui ne pouvaient plus rester dans leur logement de s'installer dans un habitat adapté tout en restant dans leur village.»

Une politique volontariste

«Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour que les 80% de Vauclusiens éligibles au logement social puissent habiter des logements de qualité. C'est aussi prouver aux élus des petits villages que c'est aussi possible chez eux. Nous tendons la main aux maires et à leur conseil municipal pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.»

Ce qu'ils ont visité

Chaque opération a été sélectionnée pour sa qualité architecturale, la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité paysagère et l'insertion dans l'environnement proche. Ensemble, ils ont visité : La résidence 'les Bastides Neuves' avec sa placette, ses commerces, ses 6 logements en location, son ensemble immobilier comprenant 14 villas et 8 logements en accession, à Maubec. 'Les Cèdres' avec ses terrasses privatives et ses coursives extérieures à proximité du château de Lacoste. 'Les Halles' résidence aménagée dans l'ancienne caserne des pompiers requalifiée de Bonnieux avec ses commerces en rez-de-chaussée et, enfin, la résidence 'Elzéar' dotée d'une crèche et d'un centre médical, à proximité d'un parc paysager dans le centre d'Apt.

Vallis Habitat, met le cap sur l'entretien, la

Ecrit par le 11 février 2026

rénovation et la réhabilitation



Cela fera un an, en janvier 2020, que les deux Offices publics de l'habitat (Oph) de la Ville d'Avignon Grand Avignon Résidences et Mistral Habitat, bailleurs social du Département auront fusionné rassemblant près de 16 000 logements conformément aux attentes de la loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique) qui impose aux organismes détenant moins de 12 000 logements de fusionner d'ici 2021. «Et en cela, nous avons été dans les premiers, en France, à opérer ce regroupement», souligne Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex-Mistral Habitat).

Le rapport de l'Ancols

Fini, assure-t-on également, le passé avec, notamment, le rapport de l'Ancols (Agence de contrôle du logement social) qui, entre septembre 2016 et mars 2017 indiquait : «*La gouvernance, pendant la période 2011-2015, n'avait pas corrigé un nombre important de dysfonctionnements déjà relevés lors du*

Ecrit par le 11 février 2026

précédent contrôle... Des irrégularités en matière de commande publique, gestion locative et maintenance, des faiblesses organisationnelles nuisant à l'efficience de l'organisme, ou structurelles sur le parc qui accusait un retard important en matière d'entretien et de réhabilitation.»

Revitaliser la structure

«*Mistral Habitat n'a produit que 600 logements neufs entre 2011 et 2015 sans entretenir ni réhabiliter son patrimoine mais, depuis 2016, nous avons sorti de terre plus de 350 logements neufs.*» Toujours dans le rapport de gestion 2019 Philippe Brunet-Debaines assure que «*de nombreuses actions correctives ont été mises en œuvre depuis cette même date, optimisant la gestion de l'organisme, rationalisant l'organisation des services et les coûts de gestion. Nous sommes entrés dans la culture de l'analytique, notamment avec la création, en 2017, d'un service relation client.*» Egalement, une convention avec le Conseil départemental prévoit de mobiliser des financements supplémentaires au-delà des aides prévues dans le cadre du dispositif départemental.

Feuille de route

«*Maintenant que la fusion a été digérée l'objectif est surtout à la réhabilitation et, dans une autre mesure, à la production avec un rythme de 160 à 200 logements par an dans les 10 ans à venir. Dans le détail ? On se retrousse particulièrement les manches sur la vacance, les impayés et la satisfaction client. Objectif ? Atteindre les standards des meilleurs offices de la région.*»

Question de patrimoine

Le patrimoine de Vallis Habitat de 15 915 logements exactement est constitué à 95% de logements 'Plus' (Prêt locatif à usage social) destinés aux personnes aux revenus modestes et en situation de précarité. Ces prêts constituent l'avantage d'une TVA (Taux sur la valeur ajoutée) à taux réduit et d'un prêt indexé sur le taux du Livret A exclusivement distribué par la Caisse des dépôts et, bien sûr, donne accès, au bénéficiaire, à l'aide personnalisée au logement (APL), l'autre mode de fonctionnement étant le 1% logement (ex 1% patronal), financé par la PEEC (participation des employeurs à l'effort de construction versée par les entreprises du secteur privé et agricole de plus de 50 salariés. A noter cependant que cette participation ne représente aujourd'hui que 0,45% de la masse salariale).

Réhabilitation et acquisition-amélioration

La 1ère grande opération de réhabilitation a été livrée à Bollène avec la résidence 'Victor Basch' devenue 'Les lauriers', donnant le signal de lancement d'opérations de même nature à Cavaillon et Carpentras. En tout, dans les 5 prochaines années, 2 400 logements seront réhabilités pour un investissement de 120M€. Plus de 25M€ seront investis dans les travaux d'entretien. Vallis Habitat veut également continuer à mettre l'accent sur les opérations d'acquisition-amélioration en zones rurales avec, par exemple, l'achat et la réhabilitation d'immeubles comprenant, en rez-de-chaussée, commerces et logements en étage afin d'œuvrer à la revitalisation des zones rurales et au maintien des populations.

Ecrit par le 11 février 2026

«Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons sur la construction à hauteur de 160 à 200 logements par an car il s'agit de reconstituer l'offre.» Marc Legrand, directeur du développement de Vallis Habitat

Les défis ?

L'office explore la piste de la société de coordination avec d'autres OPH (Offices publics de l'habitat) d'envergure régionale. L'outil de regroupement permettrait, notamment, la mise à disposition de ressources disponibles par voie de prêts et d'avances, visant à accroître la capacité d'investissement des associés. En clair ? Les organismes associés peuvent se prêter de l'argent sans passer par la banque. «Un outil incroyablement innovant, avait souligné Julien Denormandie alors ministre de la Ville et du Logement, lors de sa venue à Avignon pour saluer la fusion des deux bailleurs sociaux de la Ville d'Avignon et du Département de Vaucluse, pour lequel nous nous sommes beaucoup battus car nos collègues de Bercy (Le Ministère de l'Economie et des finances) n'y étaient pas favorables et dont je vous propose de vous emparer !»

Ressources Humaines

Vallis Habitat compte 292 collaborateurs dont 46% sont des femmes pour une moyenne d'âge de l'ensemble des salariés de plus de 47 ans. En 2019, 9 nouveaux collaborateurs ont été embauchés en CDI (Contrat à durée indéterminée) et 2 en CDD (Contrat à durée déterminée). 4 417h de formation ont été dispensées à 154 salariés. Egalement Plus de 320 000€ ont été versés aux collaborateurs au titre de la prime d'intéressement.

Changement de présidence

L'élection de Jean-Baptiste Blanc, le 27 septembre dernier, au poste de sénateur -où il succède au sénateur Alain Dufaut élu depuis 1987- acte la future nomination du nouveau président à la tête de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département Mistral Habitat devenu Vallis Habitat qui pourrait se dérouler fin octobre. Jean-Baptiste Blanc est avocat au Barreau d'Avignon et de Paris, 1er adjoint à la mairie de Cavaillon, secrétaire départemental du parti Les Républicains et vice-président du Conseil départemental de Vaucluse. Au Sénat, il siège à la commission des Affaires économiques qui s'intéresse à l'agriculture, à la forêt, à la chasse et à la pêche, aux communications électroniques et postes, au commerce extérieur, à l'industrie, à l'énergie, à la consommation, au commerce, à l'entreprise, au logement, à la politique de la ville, à l'urbanisme, au tourisme, à l'outre-mer, à la recherche appliquée et, enfin, à l'innovation et à l'espace.

Ce qu'ils ont dit

Développement et valorisation du patrimoine

Ecrit par le 11 février 2026

«Ce que je mesure tous les jours ?» Entame Marc Legrand directeur du développement venu rejoindre Vallis Habitat en septembre dernier auparavant collaborateur à l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône de Lyon, «le développement et la valorisation du patrimoine car les enjeux sont importants sur notre patrimoine existant. Nous mettrons particulièrement l'accent sur la rénovation et la réhabilitation même si, bien sûr, nous nous placerons un peu sur la construction car il s'agit de reconstituer l'offre.»

L'Etat a entamé notre budget de 7M€

«Nous nous appuyons surtout sur les financements de la Caisse des dépôts et consignations, remarque Philippe Brunet-Debaines directeur général de Vallis Habitat, qui elle-même se finance sur le Livret A, les aides à la pierre et celles à la personne. Malheureusement, la Loi de Finances 2018 a baissé le montant des APL (Aides personnalisées au logement) d'environ 60€ par bénéficiaire, somme intégralement compensée par les bailleurs sociaux puisque le Gouvernement nous a demandé d'opérer des baisses de loyer. Cela nous a impactés de plus de 7M€ de recette annuelle sur un chiffre d'affaires de 75M€ au 31/12/2019.»

Une nouvelle page

«En 1er lieu le changement de nom opéré le 1er octobre dernier : Mistral Habitat est devenu Vallis Habitat, en référence au nom originel du Vaucluse : 'Vallis clausa, la vallée fermée' en latin. Nous avons voulu marquer notre ancrage au territoire et, en même temps, créer une nouvelle dynamique autour de l'entreprise née de la fusion des deux offices publics de l'habitat -très anciens : 1924 pour Mistral Habitat et 1930 pour Grand Avignon Résidences-, appuyée, dorénavant, sur une nouvelle culture d'entreprise.»

La fusion

«Comment s'est passée la fusion ? Une fusion c'est toujours difficile. Un aspect que j'ai bien connu chez le groupe Areva, d'où je viens et où j'ai vécu la même chose sur le site de Tricastin où six entités sont devenues une seule et même entité avant de rejoindre Mistral Habitat en 2016 en tant que directeur-adjoint puis directeur-général de la nouvelle entité.»

Des enjeux de renouvellement urbains très forts

«Le sujet prioritaire ? Que nous tenions nos engagements en réhabilitation. Pourquoi ? Parce que nous sommes le seul bailleur social à être concerné par les 4 projets de renouvellement urbain du Vaucluse : La Rocade et Saint-Chamand à Avignon avec le projet national et 3 projets régionaux avec le quartier de la Reine Jeanne à Avignon, Orange avec la résidence de l'Aygues avec plus de 100 logements murés depuis plusieurs années et Cavaillon avec les résidences Docteur Ayme, Les Contamines et Saint-Martin. Si nous avons des enjeux de renouvellement urbains via l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) d'autres seront également exercés en dehors de ce dispositif, notamment à Carpentras avec les résidences le Pous du plan et les Amandiers, à Sorgues avec la résidence Establet. Les opérations de renouvellement urbain sont financées par l'Etat également dans un objectif de dédensification, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville avec des démolitions et la reconstitution de l'offre, à

Ecrit par le 11 février 2026

l'échelle de l'agglomération et pas seulement de la ville.»

L'enjeu ? La mixité sociale

«L'enjeu ? Une proposition de diversité des logements et de mixité sociale autour des projets de renouvellement urbain, ce qui est tout à fait souhaitable dans le sens où nos clients travaillent, perçoivent des revenus et n'excluent pas la mobilité à l'échelle du Grand Avignon. C'est aussi une réponse à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui s'applique aux communes -à partir de 3 500 habitants pour des agglomérations de 50 000 habitants- devant accueillir 20% de logements sociaux. Nous pouvons répondre aux besoins des maires en proposant de petits programmes mixtes de belle qualité, arborant, en pied d'immeuble, des locaux commerciaux, de service, ou médicaux. Nous intervenons pour maintenir les jeunes ou des seniors dans la commune qui n'ont pas les moyens de se loger au prix du marché. Nous parlons, là des Vauclusiens qui sont à plus de 70% éligibles au logement social. L'Etat estime à 15 000, dans notre département, le nombre de demandes pour accéder à celui-ci, nous, professionnels du secteur, évaluons ce chiffre à 10 000 personnes en recherche active. De même, nous observons une demande accrue de mutations dues au changement de la composition familiale ou de revenus. C'est d'ailleurs sur ce point que nos services vont travailler.»

Quel déploiement ?

«Notre priorité est de nous développer à l'échelle territoriale. Notre implantation reste le Vaucluse avec une volonté de se développer dans le Nord des Bouches-du-Rhône et dans le Gard Rhodanien. Le monde du logement social est en pleine évolution. La Loi Elan intervenue dans le regroupement des bailleurs sociaux nous poussera peut-être à développer des coopérations avec d'autres bailleurs mais nous resterons un bailleur social public.»

Jouer l'ouverture

«Nous avons un rythme moyen de production de 160 à 200 logements par an (dont seulement 20% de Vefa, Vente en état futur d'achèvement), sur les 10 ans à venir souligne Marc Legrand et 6 à 700 logements par an de réhabilitation lourde, particulièrement au niveau de l'étiquette énergétique (E et F) car aujourd'hui la maîtrise des charges locatives est devenue l'élément important. Egalement, nous possédons un important patrimoine datant des années 1960 et 1970. Nous allons beaucoup travailler sur l'enveloppe des bâtiments, en isolation extérieure. Le problème ? Nous sommes la plupart du temps en site occupé ce qui réclame un séquençage de nos interventions, notamment pour la restructuration des pièces humides : salle de bains et cuisine. Concernant les réhabilitations lourdes notre choix, pour les démolitions s'est porté sur l'ouverture des trames afin de 'casser' les constructions trop fermées, repliées sur elles-mêmes, cela donnera plus de respiration créant de nouveaux flux entre les habitations et les quartiers. »

Les chiffres 2019

Ecrit par le 11 février 2026

Chiffre d'affaires : 75,707 M€.

Résultat net : 1,898M€.

La part des loyers dans les recettes est de plus de 63,663 M€.

Montant GE RC 8,355M€.

Taux de vacance des logements, hors démolition au 31/12/19 : 7,16% et à 5,79% au 30/09/20.

Taux de recouvrement des loyers : 1,63%.

Taux de locataires bénéficiaires de l'APL (Aide personnalisée au logement) : 64,27%.

Nombre de personnes logées : 36 822 au sein de 15 915 logements -dont 8 725 logements en quartier prioritaire de la ville- dans 81 communes et 3 départements : Vaucluse, Nord-Bouches-du-Rhône et Gard-Rhodanien.

Nombre de logements en foyer : 842.

Nouveaux entrants : 883 dont 458 sur logements réservataires. 89 mutations. 119 livraisons dont 92 en offre nouvelle, 27 en réhabilitation et 19 ventes représentant un montant supérieur à 1,883M€.

292 salariés. 1 siège, un service de relation clientèle et 6 agences à Avignon Sud et Est (La Trillade), Avignon Ouest (Monclar), Agence Grand Avignon (Le Pontet), Carpentras (Bientôt déménagée à Monteuix), Cavaillon (Avec les antennes d'Apt et de Pertuis), Le Pontet et Orange.

Les membres du Conseil d'administration

- Les membres élus du Conseil départemental

Jean-Baptiste Blanc président ; Elisabeth Amoros ; Darida Belaïdi ; André Castelli ; Jean-François Lovisolo ; Corinne Testut-Robert.

- Les membres désignés par le Conseil départemental

Joël Granier vice-président, Frédéric Chaptal, Patrick Courtecuisse, Marielle Fabre, Christine Lagrange, Bernard Montoya, Lara Viliano, Dominique Riberi, Michel terrisse, maire d'Althen-des-Paluds.

- Les membres élus par les partenaires

Daniel Planelles (Caisse d'allocations familiales), Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal (Association familiale de Vaucluse), Etienne Ferracci (collecteurs employeurs) Effort de construction, Benoît Filist et Isabelle

Ecrit par le 11 février 2026

Gineste (insertion personnes défavorisées), Jean-Luc Bonnal (Force ouvrière) et Fabienne Vera (Confédération générale du travail),

- Les représentants des locataires

Mohammed Lhayni (Confédération générale du logement), Claude Tummino (Association force ouvrière consommateurs), Laurence Cermolacce-Boissier (Confédération nationale du logement), Labbadia Rund (CNL) et Daniel Krempf (Consommation logement et cadre de vie).

- Membres à voix consultative

Monsieur le préfet de Vaucluse, Yasmina Kaci (Comité social et économique), Philippe Brunet-Debaines directeur-Général.

- Assistant à titre consultatif

Donia Dhaouadi directrice-générale adjointe et directrice des territoires et de la relation client ; Michel Cornu directeur financier et comptable ; Florence Migliaccio secrétaire-générale, Marc Legrand directeur du développement et de la valorisation du patrimoine et Rémi Benoît directeur juridique et de la commande publique.



Ecrit par le 11 février 2026

Tourisme en Vaucluse : cela aurait pu être pire



Confinement, annulations du Festival d'Avignon, des Chorégies d'Orange et d'une vingtaine d'autres festivals, mesures contraignantes pour la restauration et tous les sites accueillant du public, restrictions des déplacements à travers le monde... Avec le Covid-19 et ses conséquences, tout pouvait concourir à ce que l'ensemble du secteur touristique puisse croire à un effondrement de l'activité.

Une impression confirmée avec une reprise très lente après le déconfinement puis un très mauvais mois de juillet (-15% en Vaucluse). Une lueur d'espoir cependant est venue de la bonne tenue du mois d'août (+5 %). De quoi permettre d'afficher 'seulement' -10 % de nuitées pendant l'été. La partie était pourtant

Ecrit par le 11 février 2026

mal engagée : depuis le début de l'année, le Vaucluse affichait un retrait global de -27 % de nuitées soit 4,4 millions en moins par rapport à 2019.

«Dès le confinement, VPA (ndlr : Vaucluse Provence attractivité, l'agence de développement touristique du Département) a pris la mesure de la situation, dans un contexte qui survenait à l'aube de la saison estivale, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental et de VPA. L'agence a donc adapté ses actions et s'est recentrée sur le marché français.»

Et cela semble avoir payé puisque le nombre nuitées françaises affiche +10 % sur juillet et août. Pas de quoi compenser cependant les -30 % de nuitées d'étrangers sur la même période. Il faut dire qu'avec la disparition de la clientèle américaine (1^{er} client étranger des hôtels du département) ainsi que des touristes asiatiques le coup a été rude. «Malgré tout, VPA n'a pas pour autant délaissée ses clientèles étrangères», poursuit le président du Département. Les équipes de l'agence dirigée par Cathy Fermanian ont aussi axé leurs actions sur les pays du Nord de l'Europe. Résultat : l'arrivée en force des Belges (+26 % en juillet et +32 % en août) et des Suisses (+24 %), le quasi maintien des Néerlandais (-2 %) mais la forte baisse des Britanniques (-39 %) en raison des incertitudes liée au Brexit.

« Cette crise a accéléré et renforcé certaines tendances. »

Cette présence n'a toutefois pas été homogène dans le département. En recherche d'espace et de nature, loin des villes et des contraintes liées, notamment, à la Covid-19. Si le nombre d'étrangers est en baisse partout, la présence de touristes hexagonaux est tout autant à la hausse sauf dans le Grand Avignon (-22 % de clientèle française et -55 % d'étrangers). Dans le même temps, le Luberon totalisait + 19 % de fréquentation française, la Vallée du Rhône +10 % et le Ventoux +5 %.

« Le mois de juillet a été catastrophique, confirme Cécile Wiertlewski, directrice de l'Office de tourisme pour Avignon-tourisme. Durant cette période nous avons enregistré une baisse de fréquentation du Palais des papes de -47 % et le tourisme d'affaires est également en forte baisse. Nous avons lancé, en urgence, des programmes d'animation qui nous ont toutefois limité les dégâts (ndlr : le spectacle de lumière Hélios a attiré 300 000 spectateurs cet été contre 120 000 en 2019. »

«Pour le Palais des papes, cette baisse de fréquentation entraîne un manque à gagner de plusieurs millions d'euros », confirme Joël Peyre, délégué aux Finances de la ville d'Avignon qui est caution de la structure.

«Cette crise a aussi accéléré et renforcé certaines tendances, constate Cathy Fermanian. Les gens recherchent de l'espace, de l'authenticité. Ils veulent donner du sens à leurs vacances en privilégiant un tourisme durable avec des activités nature et des circuits courts.»

Grand gagnant de ces bouleversements ? L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane et Gordes qui ont délogé Avignon de la première place des lieux les plus fréquentés en Vaucluse durant l'été 2020.

Ecrit par le 11 février 2026

« Une chute brutale de la fréquentation avec le classement du département en zone rouge début septembre.»

«Nous n'avons jamais eu autant de monde alors que nous avions annulé la quasi-totalité de nos événements, assure Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle et vice-président de VPA en tant que vice-président du Conseil départemental. Cela a d'ailleurs entraîné des problèmes de sur-fréquentation de certains sites et pose la question de nouvelles stratégies afin d'analyser la capacité de nos territoires afin de ne pas concentrer trop de monde à certains endroits. Comment gérer ses flux avec les problèmes de stationnement, de forces de sécurité, d'environnement, de nuisances ou bien encore de déchets, car cela risque d'excéder les habitants comme nous avons pu le constater cet été au partage des eaux.»

«Nous avons sauvé les meubles malgré l'annulation des Chorégies qui a eu un impact jusque dans le sud de l'Ardèche, la Drôme provençale et le Gard Rhodanien», précise Hubert Maillet directeur de l'Office de tourisme d'Orange-Châteauneuf-du-Pape qui a enregistré -54 % sur le Théâtre antique en juillet août et -91% pour les groupes.

«En revanche, cette année est celle du vélo avec + 70% par rapport à 2017 sur le point de passage de Caderousse via la Via Rhôna, même si nous constatons une chute brutale avec le classement du département en zone rouge début septembre.»

«Nous observons également une baisse de la clientèle locale due à l'annulation des événements de l'été, complète Guilhem Millet, directeur de l'office de tourisme de Pernes-Les-Fontaines. Les visites guidées diminuent fortement alors que les activités familiales comme 'Intrigue dans la ville' connaissent une forte demande.»

Même conclusion pour Franck Delahaye, directeur de l'office de tourisme Luberon cœur de Provence : *«-96 % sur les tours opérateurs, mais un très grand engouement pour le Luberon».*

« Quel avenir pour les petits campings qui ont consommé le Prêt garanti par l'Etat ? »

A l'approche des vacances de la Toussaint, les structures de promotion touristique de Paca vont relancer une campagne de publicité 'On tous besoin du Sud' à destination des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, de la région parisienne et d'Occitanie. Pour cela 300 000€ seront consacrés à des spots radio ainsi qu'à une communication digitale.

Trop tard pour les campings ? *«Avec le coup de frein de septembre, pour nous la saison est terminée»*, constate Jeanine Guindos, présidente du syndicat de l'hôtellerie de plein air de Vaucluse. Au final, les campings de Vaucluse affichent une baisse de fréquentation de l'ordre de 30 %. *«Le locatif a mieux marché que les emplacements. Les gens ont certainement eu un peur des communs avec le virus»*, poursuit la représentante des campings du département. *«Il y a des remboursements à faire suite à des*

Ecrit par le 11 février 2026

annulations et la plupart des petits campings ont consommé le PGE (Prêt garanti par l'État). Que vont-ils devenir en 2021 ?».

«On ne mesure pas ce qui s'est passé, complète Patrice Mounier président de l'Umih 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie). *Si on a été tout juste correct pendant 40 jours, il faut se rendre aussi à l'évidence : on a fait une saison de merde ! Ceux qui ont pu s'en sortir sont ceux qui ont un nom. Mais les plus petits, qui ont réduit leur capacité d'accueil de 50 %, ne sont plus en capacité de faire face. Il y a beaucoup de professionnels en pleine détresse et de nombreux restaurateurs et hôteliers risquent bientôt de fermer définitivement.*»

«*Avignon a pourtant le vent en poupe, assure Cécile Wiertlewski d'Avignon-tourisme. Dès que l'on pourra reprendre, tout le monde sera dans les Starting-Block que ce soit les Tours opérateurs ou les acteurs du tourisme d'affaires.*»

Un ressenti que confirme Cathy Fermanian : «*Nous continuons à travailler sur tous nos marchés y compris les plus lointains pour être prêts dès que l'on pourra voyager plus librement.*»

L'enjeu est de taille pour le territoire car, dans une année normale, le Vaucluse accueille 4 millions de touristes dont près de 50 % d'étrangers (20 % viennent des USA et d'Asie). Un secteur qui pèse 1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel pour 16 500 emplois directs et 21,8 millions de nuitées.

Journées de l'innovation sur le thème de la transition numérique

Ecrit par le 11 février 2026



Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) propose 3 journées de l'innovation les 6, 7 et 8 octobre. Au programme : tables-rondes autour de la transition numérique le matin et stands de l'innovation l'après-midi à Châteauneuf-de-Gadagne et Valréas, et inversement à Cavaillon.

Les tables-rondes se centreront sur les impacts des mutations numériques sur les territoires, les habitants et les activités, et sur les nouveaux usages et services numériques. Les stands de l'innovation, eux, permettront au public d'échanger avec les acteurs de la médiation numérique. De nombreux sujets seront abordés au cours de ces journées comme les innovations, l'attractivité du territoire, les usages et services numériques...

Mardi 6 octobre. Salle de l'Arbousière. 1360 avenue Voltaire Garcin. Châteauneuf-de-Gadagne.

Mercredi 7 octobre. Salle polyvalente moulin Saint-Julien. Cavaillon.

Jeudi 8 octobre. Cité du végétal. 17A rue de Tourville. Valréas.

9h à 17h. [Inscription obligatoire en ligne](#)

Ecrit par le 11 février 2026

Séance plénière de rentrée pour le Conseil départemental de Vaucluse



Séance plénière tranquille pour cette rentrée avec la plupart des délibérations votées à l'unanimité par les élus du [Conseil départemental de Vaucluse](#).

Pourtant des sommes non négligeables ont été votées, la plupart du temps à l'unanimité des élus : 1,942 M€ de DSID (Dotation de soutien à l'investissement du département) pour des travaux d'accès électronique, d'accessibilité, de réhabilitation des collèges vauclusiens, 448 000 € de coup de pouce aux communes d'Aurel (aire de repos sur le voie communale), Cairanne (création de la Maison des vins et du Musée de la Romanité), Camaret (rénovation de l'Ecole des Amandiers), La Tour d'Aigues (aménagement

Ecrit par le 11 février 2026

et sécurisation de voies communales).

864 000€, la moitié payée par le département, l'autre par la ville d'Avignon pour sécuriser le giratoire de Réalpanier, près de 3M€ pour le projet de pôle économique du Piol à Mazan, 3,5M€ pour la Grange-Blanche 2 à Courthézon, 2,7M€ pour préserver durablement les ressources en eau avec des aménagements hydrauliques, 750 000€ pour prévenir les risques d'inondations sur les Iles Piot et La Barthelasse, 3, 4M€ pour la réhabilitation du Mont Ventoux. La séance s'est un peu animée quand ont été désignés les délégués titulaires au Comité syndical du parc du Ventoux, Hervé de Lépinau (Rassemblement National) dénonçant l'absence de transparence et de pluralité puisque ni son groupe, ni celui de la Ligue du Sud n'en font partie.

« La précarité n'est pas la même à Gordes ou à Avignon. »

C'est quand a été examinée la délibération sur 'La convention d'appui à la lutte contre la pauvreté' que les esprits se sont échauffés. 2, 8M€ pour le Conseil Départemental pour l'ASE (Aide sociale à l'enfance) confrontée à un flux migratoire important (418 mineurs sont accompagnés) accueillis en Vaucluse dont 135 ayant atteint l'âge de 18 ans. « Certains quittent le dispositif de protection avec perte et fracas, sans réseau familial ni amical, au mieux, ils se retrouvent dans des squats » précise la convention. Le RN s'étonne « Qu'on oublie nos jeunes, les territoires ruraux, ce sont encore les mêmes quartiers qui sont prioritaires, laissons l'Etat payer pour eux dans le 6^e département le plus pauvre de France ». Suzanne Bouchet pour la majorité s'insurge : « Nous ne faisons pas de différence dans la misère, nous ne prenons pas d'initiative personnelle, ce que nous faisons est légal. » Ce à quoi Yann Bompard (Ligue du Sud) rétorquera : « Vous estimez, et c'est tout à votre honneur, que vous pouvez accueillir toute la misère du monde, mais nous avons de moins en moins de ressources », Darida Bélaïdi ajoutera : « La précarité n'est pas la même à Gordes ou à Avignon » et Delphine Joran (Front de Gauche) conclura « N'opposons pas les pauvres entre eux ».

« HLM : il faut rééquilibrer la répartition. »

La réhabilitation de 190 logements sociaux à l'Isle-sur-la-Sorgue, Avignon et Saint-Didier et la création de 59 logements sociaux supplémentaires à Sarrians Carpentras donneront lieu à une autre passe d'armes. A commencer par le frontiste Hervé de Lépinau qui remonte au créneau : « Il y a déjà 7 cités à Carpentras, dont le Pous du Plan, les Amandiers, les Eléphants, ça suffit ! Commencez par rénover les appartements indignes qui existent depuis des décennies au lieu d'en rajouter ». Darida Bélaïdi ajoutera : « Il n'est pas normal qu'Avignon cumule 70% des HLM du département, rééquilibrerez le territoire ».

Enfin, les élus se sont retrouvés pour approuver le versement d'une 'Prime exceptionnelle Covid-19', pour les personnels sociaux et médico-sociaux qui ont œuvré, lors de la séquence d'état d'urgence sanitaire, en faveur des enfants relevant de l'ASE, des personnes âgées et des handicapés. Environ 4 320 professionnels sont concernés dans le département par l'octroi de cette prime de 1 000€, ce qui

Ecrit par le 11 février 2026

représente 3,36M€. André Castelli, l'élu communiste fera remarquer à l'auditoire que certains agents du centre hospitalier de Montfavet, qui pourtant n'ont pas chômé depuis le printemps, ne l'ont pas touchée, « Ce qui est indigne », le Président Chabert partagera ce point de vue et compte écrire au sénateur vauclusien Alain Milon, Président de la Commission des Affaires Sociales au Sénat ainsi qu'au ministre de la Santé, Olivier Véran « Pour que soit mis fin à cette injustice ».

Agroparc : des archives départementales 2.0 d'ici 2024



C'est officiel, les archives du [Conseil départemental de Vaucluse](#) vont déménager d'ici 2024 dans un nouveau bâtiment qui verra le jour dans la zone d'Agroparc, à Avignon. Ce projet, baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine', représente un investissement de l'ordre de 33 M€.

Aujourd'hui, les rayonnages des archives départementales installés au cœur du palais des papes dans la [chapelle Benoît XII](#) depuis 1883 sont trop à l'étroit dans le plus grand palais gothique du monde. Il fallait donc prévoir leur déménagement sur un terrain acquis rue Marcel Démonque pour 3,78 M€ par le Conseil départemental de Vaucluse dans la zone d'Agroparc, en face du siège de McCormick-Ducros, près de l'Université et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Ecrit par le 11 février 2026

A l'occasion de cette rentrée, le Département a donc dévoilé le projet de l'agence lyonnaise [Gautier-Conquet et associés](#) retenu suite à un concours d'architecture européen où 4 dossiers ont été sélectionnés pour participer au choix définitif du jury. Cette équipe d'architectes est experte de ce type de bâtiments (archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon, plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains). Elle a aussi réalisé le parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc. Un espace regroupant 18 plateformes techniques avec bureaux et services mutualisés pour une communauté d'entreprises.

« Le site du palais des papes n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation. »

« Le site du palais des papes, arrivant à saturation, n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation et de partage des riches collections accumulées au fil des années, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. En 2016, le Département a donc voté à l'unanimité le projet de construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir, et à éventuellement mutualiser, les archives et les réserves muséales du Conseil départemental, du Grand Avignon et d'Avignon. »

Baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' ce projet, dont le pilotage a été confié à la [SPL \(Société publique locale\) Territoire Vaucluse](#), prévoit la réalisation d'un édifice de 11 400 m² ouvert au public rassemblera en un même lieu les Archives départementales, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des musées départementaux, le Centre de conservation et d'études de l'État, les Archives du Grand Avignon et pourra accueillir une extension destinée aux Archives municipales de la ville d'Avignon si celle-ci confirme son choix de participation. Pour cela, la conception du bâtiment prévoit la mise en place de 'modules' pouvant être rajoutés en fonction des besoins à venir.

« 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. »

« Le jury a été séduit par la proposition de structuration de l'équipement à partir d'une colonne vertébrale desservant des patios et les différents blocs fonctionnels, précise Elisabeth Amoros, vice-présidente départementale et présidente de la commission 'Culture, culture provençale, patrimoine'. Le bon dimensionnement du projet, au regard du programme, ainsi que sa fonctionnalité ont également guidé le choix final. Son architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur mêlera béton, bois et terre cuite, des matières nobles qui pourront parfaitement s'adapter à l'environnement proche de l'édifice, tout en rappelant l'esprit monumental du palais des papes. Elle permettra une compréhension claire des nombreuses fonctions du bâtiment avec ses espaces accessibles au public situés au rez-de-chaussée (hall d'accueil, salle de lecture, espace de médiation, salle des conférences, espace numérique, espace d'exposition) et ses espaces de travail ou de stockage réservés aux professionnels positionnés aux trois étages supérieurs (administration, zones de traitement, magasins et réserves). »

Ecrit par le 11 février 2026

En tout, le futur site disposera de 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd’hui. Côté chantier, le Conseil départemental financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de 33 M€. Dans ce cadre, la collectivité départementale va bénéficier d’une participation de l’État à hauteur de 2,16 M€ pour la partie Centre de conservation et d’études et du Grand Avignon de 896 000€. Les travaux devraient débuter en 2023 après une phase de réalisation des d’études prévues pour durer jusqu’à la fin 2022. L’ensemble devrait être opérationnel pour fin 2024.

Quel avenir pour les archives actuelles ?

C'est le 'Palais vieux', la plus ancienne partie du palais des papes, qui accueille actuellement les archives du Conseil départemental propriétaire des lieux. A terme, après le déménagement des archives, il s'agit de permettre au public de redécouvrir ce site historique considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe. Par ailleurs, un chantier a débuté par la consolidation des merlons de la Chapelle Benoît XII. Les travaux, qui vont s'étaler sur les trois prochaines années, permettront de restaurer les toitures et les façades de l'édifice. En collaboration avec la ville d'Avignon, propriétaire également du monument, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département qui financera 4,84 M€ des 5,18 M€ nécessaires.

Dominique Santoni réélue à la tête du parc régional du Luberon

Écrit par le 11 février 2026



Réuni à Lourmarin, le comité syndical du [parc naturel régional du Luberon](#) vient de réélire [Dominique Santoni](#), seule candidate déclarée, à la présidence de ce parc créé en 1977

Déjà présidente du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) depuis 2017, Dominique Santoni vient d'être réélue présidente lors du dernier comité syndical du parc. Seule candidate déclarée, celle qui est également maire d'Apt, vice-présidente de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse, a rappelé que rien ne la « prédestinait à devenir présidente du Parc du Luberon ». En effet, cette dernière a dû succéder précipitamment à son prédécesseur, Roland Aubert, qui s'est retiré pour des raisons de santé (nldr : il est décédé depuis en mai 2017).

« C'est lui qui m'a incité à me présenter, explique Dominique Santoni. Roland était un homme fédérateur, attachant, pour qui j'avais de l'estime et de l'affection. C'est lui qui m'a fait découvrir et aimer le parc et aujourd'hui, j'essaie chaque jour de mener à bien ma mission en sachant que rien ne dure toujours... »

«Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes... mais nous bâtissons un monde plus beau.»

Ecrit par le 11 février 2026

Insistant sur ce « bel outil de territoire », la présidente a rappelé que si parfois « ce que nous faisons ne se voit pas, c'est justement ce que l'on fait qui permet de ne voir que de magnifiques paysages préservés. Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes ... mais nous bâtissons un monde plus beau, nous préservons le patrimoine, nous protégeons la faune, la flore, nous cultivons des plantes, des fleurs, des légumes, des variétés fruitières anciennes.... Nous gérons nos ressources, nous développons le territoire en créant des synergies pour un développement économique et touristique de qualité. »

Créé en 1977, le PNRL regroupe 77 communes, donc cinq villages figurant parmi les plus beaux de France, et s'étend sur 185 000 hectares. Il compte 170 000 habitants et accueille plus de 1,5 million de touristes par an.

« Nous avons réalisé de beaux projets dans l'intérêt de nos communes comme le programme des certificats d'économie d'énergie qui a permis aux communes de faire de la rénovation énergétique avec un financement proche de 100%, ou encore le programme Sedel (Services d'économies durables en Luberon énergie et eau). Nous assistons aussi au quotidien les communes dans l'élaboration des règlements de publicité, ou pour la réhabilitation et les travaux de patrimoine comme la chapelle d'Oppède, la calade de Cabrières d'Aigues. »

Le Parc, qui est dirigé par [Laure Galpin](#) à la tête d'une équipe de 50 agents, a également œuvré au maintien du centre de sauvegarde de Buoux avec la LPO (ligue de protection des oiseaux), a acquis la Maison du Parc auprès du département de Vaucluse et participé à la mise en place d'une alimentation saine et locale via le projet alimentaire territorial, avec les marchés paysans, l'opération 'De la ferme à la cantine', les bistrots de pays, la marque 'Valeurs parc'... Par ailleurs, le Parc mène aussi une réflexion afin de donner au Château de l'environnement de Buoux un rayonnement régional...

«Nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte.»

« Aujourd'hui, nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte qui nous mènera en 2039 », poursuit Dominique Santoni pour qui le PNRL « est un territoire d'innovation et d'expérimentation ».

« Nous allons pouvoir travailler ensemble à l'élaboration de cette charte, définir les priorités du territoire, une stratégie face au changement climatique, relever des défis, trouver des solutions face à la perte de nos ressources en eau, perte de la biodiversité, production agricole, crues, canicules ... Comment ferons-nous face ? Comment vivrons-nous et travaillerons-nous en 2039 ? Le Luberon, c'est un parc habité où le cadre de vie et les centres urbains attirent des habitants et là encore, nous devrons nous pencher sur les questions de logement, d'emploi, de déplacements, de développement économique, de nature en ville... »

Ecrit par le 11 février 2026

Désignation des membres bureaux

Outre la réélection de Dominique Santoni comme présidente, la réunion de ce comité syndical a permis aux délégués du parc de procéder à la désignation de l'ensemble des membres du bureau syndical du PNRL. Ce dernier est constitué de Gaëlle Letteron (Apt), Patrick Courtecuisse (Cavaillon), Valérie Bardisa (Pertuis) alors que la désignation du représentant de Manosque est en cours. Pour le collège Région : Stéphane Sauvageon, Roselyne Giai-Gianetti et Nathalie Czimer-Sylvestre. Pour le Collège département : Serge Sardella pour les Alpes-de-Haute-Provence ainsi que Noëlle Trinquier et Elisabeth Amoros pour le Vaucluse. Pour les communes et les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) : Karine Masse (Lurs), Béatrice Vincent (La Bastide-des-Jourdans), Alain Mathieu (Pierrerue), Véronique Milesi (Lagnes), Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon), Béatrice Terrasson (Saint Michel L'observatoire), Thierry Richarme (Dauphin), Béatrice Grelet (La Bastidonne), Patrick Merle (Ménerbes), Bernard Briffault (Pierrevert), Mickaël Cavalier (Ansouis), Lionel Morard (Buoux), Bérengère Loisel-Montagne (Les Taillades), Jean-Pierre Gerault (Oppède), Jean-Luc Miola (Corbières), Viviane Dargery (Viens), Patrick Peythieu et Delphine Cresp (Cabrières d'Aigues), Francois Dupoux (Saignon), Georges Fauconneau (Sainte-Tulle), Pierre Fischer (Durance Luberon Verdon Agglomération) et Christian Chiapella (Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure).

Le mont Ventoux a grandi de 1 mètre

Écrit par le 11 février 2026



Le géant de Provence ne mesure plus 1909 m mais 1910 m désormais. La mesure officielle a été prise par l'[IGN](#) (Institut national de l'information géographique et forestière) à l'occasion des travaux d'aménagement que le [conseil départemental de Vaucluse](#) réalise actuellement au sommet du Ventoux. Ce chantier, débuté en avril dernier, doit s'achever début 2022. Cette réhabilitation, d'un coût de 3,4 M€ (dont 60 % financés par le Département), vise à concilier la présence de véhicules avec une plus grande sécurisation des piétons et des cyclistes. Le tout en protégeant d'avantage sur le plan environnemental ce site qui accueille chaque année plus de 700 000 visiteurs, dont plus de 100 000 cyclistes.

Les travaux ont pour objet de conforter la ligne de crête, de créer des espaces piétons, cyclistes et automobiles et, des lieux de repos et de contemplation. Le parvis de l'observatoire sera rendu aux piétons et aux cyclistes au printemps 2021, en supprimant son accès aux voitures bénéficiant d'un revêtement plus adapté aux contraintes météorologiques. La restauration du mur de soutènement du parvis permettra de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD974. Parallèlement, la création de degrés du Ventoux, un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet, depuis le Belvédère de Provence, limitera les cheminements sauvages dans le pierrier trop impacté. Enfin, le Département installera un nouveau panneau indiquant la

Ecrit par le 11 février 2026

nouvelle taille du « divin sommet » si cher à Jean Giono.

Des masques pour les collégiens et les lycéens



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide.

Ecrit par le 11 février 2026

Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

Eviter le décrochage scolaire

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« *Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière.* »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

400 distributeurs de gel hydro-alcoolique

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1^{er} septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« *Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat* », poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.